



FFTA N° 0428030

Les archers d'Anet

Ont le plaisir de vous inviter à la première manche de la saison du

Trophée des Mixtes

Le 26 Février 2022

Gymnase Marius Bouillon – 8, rue de l'éolienne – Anet 28260

L'accès au gymnase pour les sportifs et les accompagnateurs est soumis à la présentation du Pass Vaccinal (dès 16 ans) et du Pass Sanitaire (- de 16 ans) selon la réglementation des mesures covid-19 en vigueur le jour J

+ Port du Masque à partir de 6 ans

Modifiable suivant l'évolution du contexte sanitaire

Déroulement :

Mini-qualification par équipe : 5 volées de 4 flèches. (2 flèches par archer)

Match de poules.

Bigshoot Off : Tir de barrage

Horaires	Greffe	Échauffements	Débuts des tirs
	13h00	13h30	14h00

CATÉGORIES	DISTANCES
Arc classique Néo-licenciés (1 ^{ère} licence à partir du 01/09/2020) (toutes catégories d'âge)	18m - Blason de 60 cm
Arc classique (toutes catégories d'âge)	18m - Blason de 40 cm
Arc à poulies (C/I/S1/S2/S3)	18m - Blason de 40 cm (4 spots)
Arc nu (toutes catégories d'âge)	18m - Blason de 60 cm

Engagement 45 € pour les 2 manches

Pré-inscription OBLIGATOIRE par mail à :

carole.wisniewski.concours@gmail.com avant le **12 février 2022.**

Les équipes sont nominatives obligatoirement

Règlement du chèque d'inscription à l'ordre du « Comité Départemental 28 Tir à l'Arc » est à envoyer par courrier avant le 18 février 2022 (cachet de la Poste faisant foi) à : Mme Carole WISNIEWSKI – 56 bis, rue de Senantes 28130 SAINT MARTIN DE NIGELLES

La deuxième manche aura lieu en extérieur à DREUX, le 07 mai 2022

**Café offert aux Archers
(en extérieur)**

Informations : Contacter Carole Wisniewski au 06.83.71.82.96